



## MAIRIE DE LE PIERRE :

Le 19 Novembre 2025.

### « Relevé des compteurs d'eau »

Le relevé des compteurs d'eau aura lieu à compter du lundi 24 novembre 2024.

En cas d'absence, un avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres.

Il vous appartient alors de transmettre votre index via votre espace abonné par mail aux adresses suivantes :

- [eaux.le-gresivaudan.fr](mailto:eaux.le-gresivaudan.fr)
- [servicedeseaux@le-gresivaudan.fr](mailto:servicedeseaux@le-gresivaudan.fr).

Afin de réduire la durée de la collecte, et conformément au règlement de l'eau en vigueur, tout compteur non relevé fera l'objet d'une facturation forfaitaire.

Nous vous remercions de bien vouloir libérer l'accès à votre compteur afin de faciliter le travail de nos agents releveurs.

En vous remerciant par avance pour votre coopération.

Le Maire,  
Jean-Yves GAYET

